

Inauguration de la salle des fêtes

Le samedi 14 mai, s'est tenue l'inauguration de la salle des fêtes suite aux travaux de rénovation et d'extension.

Les 200 convives présents ont pu découvrir et admirer le travail réalisé pendant l'année de fermeture : isolation, système de chauffage, éclairage, toilettes, extension pour accueillir la scène...

Vous retrouvez les tarifs de location de la salle sur notre site internet www.bois-de-haye.fr



Forum des associations

Nous vous donnons rendez-vous le 3 septembre de 9h à 12 à la salle des fêtes pour le forum des associations.

Venez nombreux découvrir les activités proposées par les associations de Bois-de-Haye et pour réaliser vos inscriptions pour la saison 2022-2023.

Livret des associations

Comme chaque année, vous recevrez à la rentrée le livret regroupant toutes les informations des associations de la commune.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter les associations ou à vous déplacer au forum du 3 septembre.

Plan Canicule - Bon à savoir

- Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule ;
- Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien ;
- Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ;
- Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteofrance.com ;
- Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ? Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-haleurs-extremes.

Nouveaux habitants

Après deux ans d'absence, la municipalité va organiser, début septembre, la cérémonie des nouveaux habitants.

Nous remercions les nouveaux habitants 2022, 2021 et 2020 de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie pour recevoir leur invitation.

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 5 septembre de 16h à 19h30 à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye.

« Je donne mon sang, je sauve des vies ! »



Agenda

13 juillet - Feux d'artifice à Sexey

3 septembre - Forum des associations - Salle des fêtes

3 septembre - Cérémonie des nouveaux habitants

4 septembre - Fête patronale à Sexey

5 septembre - Don du sang - Salle des fêtes

17 septembre - Repair Café - Salle des petites fêtes

18 septembre - Sortie pédestre et repas - Salle des fêtes de Sexey

1er Octobre - Repas dansant - Salle des fêtes

7 octobre - One man show - Salle des fêtes

Ce 15ème trimestriel est accompagné du nouveau plan de la commune.

Ce plan, réalisé par l'entreprise AF communication, présente sur son recto la commune de Bois-de-Haye regroupant les deux communes déléguées de Sexey-les-Bois et Velaine-en-Haye et sur son verso la Zone de Loisirs et la Zone d'Activité Economique.

Nous remercions les différents sponsors, présents sur le support, qui ont permis sa réalisation.

Cimetière Sexey-les-Bois

Une nouvelle fontaine à eau a été installée au cimetière de Sexey-les-Bois. Elle vient remplacer l'ancien robinet qui était vétuste.

Ce modèle « anti-gaspillage » ne peut rester bloqué en position ouverte et permet, même en période de gel, la distribution d'eau.

Recensement militaire

A l'âge de 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire. Les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le trimestre de leur 16ème anniversaire, en présentant une pièce d'identité (CNI ou passeport) et le livret de famille de leurs parents. Une attestation de recensement, exigée lors de divers concours et examens (CAP, baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire) leur sera remise. Le recensement citoyen facilite l'inscription d'office à 18 ans sur la liste électorale de la commune.

Ville sportive

Nous vous informions en janvier que notre commune avait reçu le label « Ville sportive ».

Cette distinction est maintenant matérialisée par des panneaux aux entrées de commune et à côté du centre socioculturel.



Panneau d'informations de Sexey-les-Bois

Après de nombreuses péripéties, le panneau à l'entrée de Sexey-les-Bois est enfin en service.

Vous y retrouvez les mêmes informations que sur celui de Velaine-en-Haye.

Enrobé parking centre socioculturel

L'enrobé du parking du centre socioculturel, qui avait été endommagé par l'incendie du bus en 2021, a été repris.

L'entreprise STPL est intervenue au mois de mai. L'intégralité des travaux a été prise en charge par notre assurance.

Signalétique horizontale

Nos agents du pôle technique procèdent à la reprise des signalétiques horizontales (passages piétons, zébras, zone 30...) avec de la résine. Gageons que cette nouvelle matière tienne plus longtemps que la peinture appliquée jusqu'à présent.



Marché de printemps

Dimanche 15 mai, les habitants étaient heureux de se retrouver au marché de printemps dans la cour d'école à Sexey-les-Bois après 2 années d'absence pour cause de Covid. La commune avait invité des producteurs : Philippe Lété (plants fleurs et légumes), Guillaume Delacour (nature en fleur), Laurent Kobler (bières artisanales), Danielle Fontaine (confitures et miel), Cyril Riqué (miel) et Elodie Vilette (viandes et volailles).

C'est toujours un moment convivial que de partager ses idées tout en savourant une bière.

Espaces verts et environnement

RD 400

La bande de terre délaissée qui se trouve près des feux tricolores sur la RD400 posait des problèmes d'entretien. Les semis réalisés à l'automne sont une belle réussite car toute la surface s'est couverte de fleurs multicolores et, cerise sur le gâteau, sans aucun arrosage en dehors des pluies.



L'arrosage des annuelles

Ce sont des plantes annuelles qui garnissent les pots. Le nombre de ceux-ci a été fortement réduit suite à la création de massifs de vivaces. Cependant, avec la sécheresse et les fortes températures, elles souffrent énormément et nous n'avons pas le temps matériel d'arroser tous les jours. Dans certaines communes les habitants participent et donnent un peu de leur temps. Une piste à creuser ?

Respectez notre travail

De nombreuses plantes installées en avril ont été volées. Quelle déception après l'investissement financier et le temps passé afin d'améliorer votre cadre de vie ! Dans tous les massifs, on retrouve aussi beaucoup de déjections canines. On en compte autant que de plantes dans le massif devant la boulangerie... Pensez à nos jardiniers qui réalisent l'entretien des parterres.

Des stagiaires en renfort

Durant le mois de mai et le mois de juin, trois stagiaires se sont succédé aux ateliers techniques : Anderson et Killian, venus de l'institution Saint-Camille, et Sharline, venue de l'école d'horticulture de Roville-aux-Chênes. Cette expérience professionnelle leur a permis d'apprendre les savoir-faire du service espaces verts et du service bâtiments, tout en donnant un bon coup de main aux équipes. Merci à eux.

Déjections canines

Les espaces publics de notre commune sont régulièrement salis par des déjections canines.

Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie. Ne laissez pas non plus les déjections de vos chiens dans les espaces verts (pelouses, massifs...), pensez aux agents de la commune qui participent à l'embellissement de Bois-de-Haye et à votre cadre de vie.

Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté. Ainsi, sur l'ensemble du territoire, la voie publique, les espaces publics, les espaces naturels, et les trottoirs, les chiens doivent être tenus en laisse. Par ailleurs, chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public. Les maîtres doivent se munir de tout moyen pour ramasser les déjections de leur animal.

Composteurs partagés

Un tiers de nos poubelles résiduelles est composé de biodéchets. Depuis 2012, la loi oblige les gros producteurs à trier ceux-ci car l'incinération ou l'enfouissement occasionnent de fortes émissions de gaz à effet de serre ou de CO2. A partir de 2025, cette obligation va s'étendre à tous les citoyens. L'idéal est bien sûr de composter ses propres déchets mais la collectivité est tenue de mettre à disposition des habitants des moyens de trier. C'est dans ce cadre qu'un site de compostage partagé vient d'être installé à côté de la zone de déchets verts, rue des 7 Lieues.



Vous pouvez dès à présent apporter vos déchets fermentescibles qui pourront être ainsi valorisés.

Il est prévu d'organiser une formation au compostage au début du mois de septembre.

Extinction nocturne

Depuis quelques jours, les luminaires de l'ensemble de la commune s'éteignent de minuit à 5 heures. Cette démarche vertueuse, déjà engagée par de nombreuses communes de notre bassin de vie, va permettre de lutter contre la chute de la biodiversité et de faire quelques économies dans cette période de fortes tensions sur les marchés de l'énergie. Un grand merci aux 209 personnes qui se sont donné la peine de répondre au sondage distribué en début d'année. Elles se sont prononcées à 67% en faveur de cette opération qui se banalisera dans les temps à venir, crise climatique oblige.

Travaux de voirie

Trois chantiers d'envergure auront lieu cette année : réhabilitation du chemin des Chanelles, de la rue de la Commanderie et enfouissement des réseaux sur le bas de la rue Saint-Hubert.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie début juin et les entreprises retenues sont : LOR TP, LACIS et CITEOS. Elles seront encadrées par le cabinet Herreye et Julien, le maître d'œuvre.

L'enveloppe des travaux est de 527 130.05 euros HT.

Clôture city stade

L'aménagement d'une clôture de 2m et d'un pare-ballon supérieur de 3m est en cours de réalisation autour du city stade pour protéger les bâtiments environnants et le bloc de climatisation de la salle des fêtes.

Aux actes citoyens !

Le Conseil Municipal des Enfants est force de propositions et la municipalité se réjouit de les accompagner dans leurs projets.

1. Soucieux de leur environnement, ils ont voulu montrer l'exemple en organisant le dimanche 22 mai une matinée « nettoyage de printemps ». Rejoints par de nombreux habitants, munis de gants et de sacs poubelles mis à disposition par la municipalité, ils ont arpenté les rues de Bois-de-Haye pour ramasser mégots, masques, et autres déchets...



2. Ils souhaitent également sensibiliser leurs camarades sur les gestes à retenir pour sauver des vies. Aussi, le samedi 4 juin après-midi, Bertrand Lepoutère et ses collègues, Joris et Frédéric, sont venus bénévolement animer différents ateliers pour former une quarantaine d'enfants (âgés de 6 à 11 ans).

Au programme : savoir alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé d'une victime, maîtriser la PLS (Position Latérale de Sécurité)...

Un goûter a clôturé cet après-midi fort instructif.



Jobs d'été

9 jeunes de la commune viendront renforcer les équipes des services techniques pendant les vacances d'été.

Répartis par groupe de 3, ils viendront pendant 2 semaines, les matinées, du 11 juillet au 21 août.

En route pour la grande aventure !

La municipalité a offert à chaque élève de CM2 un bon d'achat pour marquer cette étape oh combien importante !

Nous leur souhaitons bonne continuation dans la poursuite de leur scolarité au collège et remercions les « maîtresses » pour la qualité de leurs enseignements.

